



**COMMUNE DE MORILLON
Haute-Savoie**

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 09 SEPTEMBRE 2021 à 20 heures – Salle du Conseil**

• • • • •

La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance comme le précise l'article L 2121-22 du CGCT

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h. Il rappelle les points à l'ordre du jour.

Présents :

M. BEERENS-BETTEX Simon, M. CLERENTIN Raphaël, Mme CHEVRIER-DELACOSTE Lisette, Mme BOSSE Stéphanie, M. VUILLE Bertrand, M. GIRAT Martin, M. CONVERSY Eric, M. BOUVET Jérémie, Mme REVEL Béatrice, Mme PEREIRA Jocelyne.

Absents excusés :

M. PINARD Jean-Philippe qui donne pouvoir à M. BEERENS-BETTEX Simon ;
Mme DUNOYER Marie qui donne pouvoir à Mme BOSSE Stéphanie ;
M. SERAPHIN Gilles qui donne pouvoir à M. CLERENTIN Raphaël ;
M. POLONIA Alexi qui donne pouvoir à M. VUILLE Bertrand ;
Mme LENOIR-DENARIE Karine qui donne pouvoir à M. CONVERSY Eric.

Secrétaire de séance : M. Eric CONVERSY

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du jeudi 22 juillet 2021

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS

2. Présentation des décisions prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal et tableau des DIA

Les membres du conseil municipal prennent connaissance des décisions du Maire prises en vertu des pouvoirs délégués. (Article L 2122-22 du CGCT) et des déclarations d'intention d'alénier reçues et tamponnées par la commune de Morillon depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

3. Administration Générale : Modalités de remboursement des frais de transports, de repas et d'hébergement engagés par les personnels et les élus dans le cadre de déplacements liés à la mission

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **Administration générale** : Modifications des statuts du SIVM du Haut-Giffre en prévision de sa dissolution au 31 décembre 2021 :

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **Administration générale** : Carte achat public – Approbation du dispositif et validation du contrat

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **Finances** : Taxe foncière – Suppression de l'exonération de deux ans applicable aux constructions nouvelles à usage d'habitation

Il est précisé aux élus que, contrairement à ce qui est précisé dans le titre de la délibération, la suppression totale de l'exonération n'est pas possible. Seule une limitation de l'exonération est possible, entre 40 et 90 % de la base imposable. Il est proposé aux élus de voter pour une limitation de l'exonération de 40 % de la base imposable.

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS PAR 11 VOIX POUR, 2 VOIX CONTRE (MME LENOIR-DENARIE Karine et M. CONVERSY Eric) ET 2 ABSECTIONS (M. VUILLE Bertrand et M. POLONIA Alexi)

7. **Finances** : Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) – Répartition des montants dus entre la Communauté de communes des Montagnes du Giffre (CCMG) et les communes membres

Ce point est retiré de l'ordre du jour du Conseil Municipal car il a déjà été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés lors du Conseil communautaire de la CCMG du 08 septembre 2021, en vertu de l'article L.2336-5 du Code général des collectivités territoriales.

8. **Finances** : Portage foncier par l'EPF 74 pour l'acquisition de la résidence « Le Grand Morillon » aux Esserts
- Approbation de la convention de portage

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC 10 VOIX POUR, 2 VOIX CONTRE (MME LENOIR-DENARIE Karine et M. SERAPHIN Gilles) ET 3 ABSTENTIONS (MME PEREIRA Jocelyne, MME CHEVRIER-DELACOSTE Lisette et M. CONVERSY Eric)

9. **Foncier** : Acquisition par voie amiable de la parcelle B n°3076 appartenant à Mme RECOULES née DUVERNEY Lucette

M. CLERENTIN Raphaël, conseiller intéressé, quitte la salle et ne prend pas part au vote. Par conséquent, M. CLERENTIN Raphaël, qui a le pouvoir de M. SERAPHIN Gilles, ne peut pas se prononcer pour celui-ci.

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITE DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

10. **Forêt** : Approbation de l'état d'assiette des coupes de bois réalisées en 2023 par l'ONF sur les forêts communales.

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. **Tourisme** : Dossier de demande de dénomination en commune touristique

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. **Tourisme** : Participation à l'évènement « Vélo Vert Festival »

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC 14 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION (MME PEREIRA Jocelyne)

13. **Tourisme/Finances** : Taxe de séjour – Tarifs applicables au 1er janvier 2022 – Modification de la délibération n°2021/70 du 17 juin 2021

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Questions diverses

- M. BEERENS-BETTEX questionne les élus pour fixer la journée agents-élus, journée « esprit d'équipe », au chalet de Gers, et en semaine de préférence. Un courriel sera envoyé à tous les agents et à tous les élus avec la date retenue ;
- M. BEERENS-BETTEX explique aux élus que l'équipe municipale est invitée par des élus du chablais pour visiter les écoles d'Anthy-sur-Léman, Neuvecelle et Pérignier, soit le 09 octobre, soit le 16 octobre. Les élus actent le 16 octobre ;
- M. BEERENS-BETTEX propose aux élus de participer au Congrès départemental des Maires le 06 novembre et au Congrès national des Maires, du 16 au 18 novembres, et sont invités à répondre au mail envoyé par le DGS ;
- M. BEERENS-BETTEX explique que l'on arrive au bout de l'enregistrement des conventions de servitudes de pistes, et que l'on aura bientôt régulariser le paiement des indemnités des servitudes de piste ;
- M. CLERENTIN informe que les travaux de lutte contre le rumex ont débuté à Gers
- M. VUILLE précise que la commune a reçu les photos aériennes de la commune et demande aux élus de choisir les deux plus belles pour les agrandir ;
- M. BOUVET explique qu'il a abordé la question du plan « Savoir rouler à vélo » avec la directrice de l'école et qu'il va commencer à démarcher les intervenants sur ce sujet ;
- Mme REVEL expose la plaquette proposée par Haut-Giffre Tourisme, transmise par Mme LENOIR-DENARIE.
- M. BEERENS-BETTEX rappelle trois informations :
 - Prochain conseil municipal le 14 octobre ;
 - Réunion publique sur le PLU, les élus sont invités à participer ;
 - Pot de départ de Patrick ORDONNEAU le vendredi 17 octobre ;

La parole est donnée au public présent dans la salle :

- Intervention de M. TRONCHET :
 - Questionne sur la dissolution du syndicat SIVM du Haut-Giffre ;
 - Sur les bois de Gers, les bois ne sont pas soumis dans les forêts domaniales mais sont confiés à l'ONF. M. TRONCHET s'inquiète du fait qu'il n'y a pas d'obligation de replanter ;
 - Concernant le Vélo Vert Festival, il s'inquiète de l'impact des parkings sur les prés en pleine période des foins. M. GIRAT précise que chaque course ne s'adresse pas aux mêmes publics et donc qu'il n'y aura jamais tous les véhicules en même temps et que les parkings déjà créés seront mobilisés.
- Intervention de Mme LALLIARD : elle ne comprend pas que la CCMG ou l'OTI ne prennent pas en charge cet évènement du fait de la fin de plusieurs activités proposées. M. GIRAT explique que l'évènement n'a pas une portée intercommunale. M. BEERENS-BETTEX précise que cet évènement permettra d'ouvrir la saison pour ensuite inciter l'OTI à poursuivre sur cette lancée.
- Intervention de Mme LALLIARD qui se questionne sur le coût des charges et des travaux de rénovation des appartements achetés à Cap Fun. M. BEERENS-BETTEX précise que l'exploitant a déjà provisionné les charges courantes et d'entretien.
Elle aurait aimé une concertation de la population sur ce sujet au préalable. M. BEERENS-BETTEX précise que les tractations n'ont pas été simple avec l'actuel propriétaire, ce qui a contraint à agir vite pour lutter contre les lits froids.

La séance est levée à 22h14.

Le procès-verbal complet du conseil municipal sera disponible après avoir adopté lors de la réunion suivante du conseil municipal.

Fait à Morillon, le 13 septembre 2021

Le Maire,

Le secrétaire de séance


Simon BEERENS-BETTEX


Eric L'INVERGNON